



Auriculothérapie appliquée à l'orthophonie – (cours no. 2)

La prise en charge des troubles cognitifs

Conférencier : Madame Claire LUCAS

V1

L'asymétrie fonctionnelle des hémisphères cérébraux est la spécificité du cerveau humain. Leur complémentarité et la richesse de leurs échanges sont nécessaires à l'élaboration de la pensée et des fonctions cognitives, ainsi qu'à la construction des apprentissages. Dyslexie, confusions, bégaiement, troubles d'apprentissage et troubles cognitifs sont en lien avec les troubles de latéralité. L'auriculothérapie est un outil indispensable pour y remédier, car la somatotopie auriculaire permet de transmettre des informations aux structures corticales et sous-corticales et de réguler leur fonctionnement.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'utiliser l'auriculothérapie pour soulager les patients souffrant de SEP, SLA, Parkinson, Alzheimer, névralgies faciales ou trigéminales.

PROGRAMME du cours

Vendredi : 9h15 – 10h30

Quelques révisions à propos de l'auriculothérapie :

- Anatomie, innervation de l'oreille, somatotopies auriculaires

Vendredi : 10h45 – 12h15

Quelques nouveautés à propos de l'auriculothérapie

- Les points fonctionnels : recherche et traitement
- Cartographies auriculaires du système nerveux central.

Vendredi : 13 h 30 – 15 h

Troubles de latéralité

- Les hémisphères cérébraux
- La latéralité et ses troubles
- Les commissures interhémisphériques et leurs dysfonctions
- Spécialisation et connexion

Vendredi : 15 h 15 – 17 h

- Démonstrations des cas cliniques et leur traitement (*travaux pratiques en petits groupes*)

Samedi : 9 h – 12h

- Troubles cognitifs développementaux

Samedi : 13 h – 16 h

Diagnostic et traitement auriculaire des pathologies cognitives et neurologiques.

- Traitement phonologique
- Traitement visuo-spatial
- Traitement praxique
- Traitement autistique
- Traitement multimodal
- Démonstrations des cas cliniques et leur traitement (*travaux pratiques en petits groupes*)



Auriculothérapie appliquée à l'orthophonie – (cours no. 2)

La prise en charge des troubles cognitifs

Conférencier : Madame Claire LUCAS

V1

Public concerné :

La formation est destinée aux orthophonistes, ainsi que les professions médicales (médecins, sage-femmes, dentistes, vétérinaires).

Les professions paramédicales sont admises à la formation après la validation de leur dossier de candidature (*curriculum vitae et une lettre de motivation*) par les responsables d'enseignement du GLEM.

Prérequis : Formation médicale ou paramédicale

Conditions d'admission :

Pour les orthophonistes et les professions médicales : entretien téléphonique.

Pour les professions paramédicales : entretien téléphonique et dossier d'admission.

(votre dossier sera étudié par nos responsables d'enseignement et nous vous informerons sur l'acceptation de votre candidature).

Délais d'accès à la formation : Durée moyenne d'accès à la formation de 1 à 3 mois

Durée du cours : 12 heures sur une session de 2 journées consécutives

Durée de la formation complète des trois cours (cours 1 à 3) :

36 heures sur trois sessions de 2 journées consécutives

Lieu de la formation : G.L.E.M. - 49 rue Mercière - 69002 Lyon

Nombre de stagiaires : 25 stagiaires maximum

Dates des sessions : Les dates sont disponibles sur le site <https://auriculoformation.fr/nos-cours/>

Tarifs des cours :

350 € TTC (*inscription individuelle par cours*)

1.000 € TTC (*inscription à la totalité des 3 cours*)

Adhésion annuelle : 64 € TTC (*obligatoire pour toute participation à nos cours dans le cadre associatif*)

Possibilités de la prise en charge éventuelle : nous consulter.

Modalités pédagogiques :

La formation est dispensée en présentiel.

Différents modes d'animation sont utilisés : *cours magistraux, supports de cours.*

Matériel pédagogique :

Support de cours, vidéo-projection, prise en vidéo des démonstrations effectuées par le conférencier, tableau blanc. Des modèles des oreilles en caoutchouc sont utilisés pour l'entraînement de repérage des points d'oreille.

Modalités d'évaluation :

Pré-test et post-test avant et après chaque module.

A l'issue de la formation une attestation de présence est délivrée.

Une évaluation des connaissances acquises au cours des modules est réalisée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, après l'étude de vos besoins et l'étude de faisabilité d'adaptation.